

FORMULAIRE 2E

DÉCLARATION SOMMAIRE RELATIVE AU PLACEMENT

Dénomination sociale
de l'émetteur : _____

Catégorie de titres : _____

Groupe de l'inscription : _____

	Nombre de porteurs de titres	Nombre de titres	Pourcentage du premier appel public à l'épargne
Nombre total de porteurs détenant des lots réguliers aux termes du prospectus du premier appel public à l'épargne ou d'un autre document de placement	_____	_____	100 %
MOINS CE QUI SUIVIT :			
Titres détenus par le groupe professionnel (y compris dans des comptes en fiducie)	_____	_____	_____
Titres détenus par des principaux intéressés (y compris dans des comptes en fiducie)	_____	_____	_____
NOMBRE TOTAL DE PORTEURS DE TITRES DU PUBLIC	_____	_____	_____

ATTESTATION DU MEMBRE

Le membre, agissant comme placeur pour compte de l'émetteur, ou en son nom, confirme par les présentes que les exigences en matière de placement applicables de la Bourse de croissance TSX prescrites par la Politique 2.1 – *Exigences relatives à l'inscription initiale* ont été respectées et atteste que tous les renseignements figurant aux présentes sont véridiques.

Nom du membre

Signature d'un dirigeant
autorisé du membre

Date

Titre du signataire autorisé

Instructions :

Seules les personnes qui acquièrent des titres dans le cadre du placement par voie de prospectus (et non les personnes qui détenaient des titres avant le placement) doivent être incluses dans les calculs qui précèdent.

Un formulaire distinct doit être rempli pour chaque catégorie de titres à inscrire.

Les membres doivent tenir compte des restrictions applicables aux groupes professionnels prévues dans les règles et les politiques de la Bourse.

La Bourse peut, à son appréciation, demander une liste des souscripteurs.

L'exigence relative aux lots réguliers est applicable à chaque catégorie de titres et à leurs titres sous-jacents inscrits et admis à la négociation à la cote de la Bourse.
